

1 EDUCATION POUR TOUS

Soucieuse de travailler pour l'enfance et la jeunesse, la FSCF réalise des actions en faveur de son inclusion, du vivre ensemble et de l'accompagnement vers les responsabilités et l'engagement associatif et citoyen. Les séjours SoLeader régionaux en sont un exemple (séjours organisés pour des jeunes de moins de 25 ans leur permettant de participer activement à la construction d'une société plus responsable et plus solidaire). C'est aussi un axe important pour les associations affiliées à travers l'offre d'activités qu'elles proposent aux collectivités dans le cadre du temps périscolaire.

Ouverte à tous sans distinction et soucieuse d'œuvrer pour le plus grand nombre, la FSCF est un acteur significatif du secteur des loisirs socioéducatifs en France. Son action en direction des accueils collectifs de mineurs (ACM) vise à permettre à chacun un accès à des loisirs et des vacances collectives de qualité là où près de 3 millions d'enfants n'y ont pas droit chaque année.

Pour réduire ces inégalités, renforcer l'offre de services et la culture associative, la FSCF propose des formes de loisirs originales et de proximité.

1.1 NOTRE ANGLE D'APPROCHE

Le volontaire pourra engager un programme de promotion des activités éducatives pour tous. Il devra accompagner la structure dans la reconnaissance de ses activités, mais aussi proposer des formes d'activités nouvelles, ou répondant à des besoins spécifiques et facilitant l'accès à la pratique du plus grand nombre (des plus jeunes aux seniors, des familles, des personnes en situation de handicap, isolées ou en situation d'exclusion).

1.2 EXEMPLE DE MISSIONS :

- Participer à la mise en place des séjours SoLeader régionaux ;
- Participer à la structuration d'une offre de l'association pour les temps périscolaires ;
- Venir en appui à la mise en place de séjours de vacances et séjours spécifiques ;
- Identifier les actions à mettre en place pour promouvoir les activités de l'association, et auprès d'un public le plus large possible ;
- Envisager des accueils spécifiques ou des activités en lien avec des institutions spécialisées (publics cibles : handicap, personnes âgées, jeunes en situation d'exclusion ou d'échec, ...) ;
- Initier des animations sportives et culturelles dans les écoles du quartier permettant aux jeunes de découvrir différentes activités ;
- Ouvrir un lieu d'accueil proposant des activités culturelles, artistiques, sportives, éducatives à des populations n'ayant pas nécessairement accès à de telles propositions ;
- Créer une relation avec les publics exclus de toute forme de pratique (espaces urbains ou ruraux) ;
- Favoriser la convivialité et les rapports coopératifs.